

Mettez en location votre piscine simplement :

- Une inscription gratuite et sans engagement
- Une possibilité de choisir ses locataires
- Un gage de sécurité : toutes les locations sont assurées par la Maïf



Avec l'assurance MAIF, louez votre piscine en toute sérénité. Cette assurance multirisque que nous proposons couvre simultanément :

- Votre piscine
- Votre mobilier (transats, parasols...)
- D'éventuels dommages corporels le cas échéant

Pour en savoir plus, consultez nos [conditions générales d'utilisation](#).

Une aide financière pour l'entretien de votre piscine : le gain moyen par propriétaire se situe entre 800 et 1300€ par mois.



Philippe, propriétaire à Toulouse – 15 locations

« Grâce à Swimmy, j'ai accueilli l'été dernier de nombreuses personnes, toutes plus sympathiques les unes que les autres ! J'ai gagné 1300€ en un mois, sans être top embêté. L'interface du site est simple et rapide à utiliser. Je recommande vivement ! »

[Déposer une annonce](#)

Vous n'avez pas trouvé de réponses à vos questions ? [Contactez-nous](#).

[Swimmy dans les médias](#)

Près de 5000 utilisateurs nous ont déjà fait confiance. Pourquoi pas vous ?